

# L'AFD ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL





Guinée © AFD - Olivier Gilard

## L'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES AGRICOLES : LE CAS DU SÉNÉGAL

Au Sénégal, l'AFD finance le Projet de promotion d'une agriculture compétitive et durable, dont l'objet est la mise en œuvre de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale adoptée par le gouvernement en 2004.

Le projet vise tout d'abord à renforcer les capacités nationales à s'adapter aux marchés. Il s'agit d'accorder un appui institutionnel aux instances chargées des négociations commerciales internationales, mais aussi de soutenir la mise en œuvre de la stratégie de développement et de promotion des exportations agricoles sénégalaises, sans oublier une meilleure valorisation des résultats de la recherche agronomique. D'autre part, le projet a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs du monde rural, portant sur la mise en œuvre effective de la stratégie nationale de formation agricole et rurale. Cela passera par un appui à la concertation entre l'Etat et la profession agricole et un soutien à l'émergence et au renforcement d'interprofessions agricoles.

## NOURRIR LE MONDE EN PRÉSERVANT LES RESSOURCES NATURELLES

En 2050, la planète comptera 9 milliards d'habitants. La croissance de la population se fera essentiellement dans les pays en développement et dans les villes.

Après des années de baisse, les prix des matières premières agricoles connaissent depuis 2006 des évolutions spectaculaires. Ils devraient rester, en moyenne, plus élevés que pendant la décennie écoulée et être de plus en plus volatiles. La demande de produits alimentaires est en effet soutenue par la croissance démographique et économique, l'urbanisation, le changement des régimes alimentaires et de nouveaux besoins pour des usages énergétiques. Les moteurs qui ont permis le développement de l'offre de produits agricoles, l'intensification des itinéraires techniques et l'extension des superficies, sont quant à eux confrontés aux limites des écosystèmes et aux changements climatiques. L'équilibre alimentaire de nombreux pays du Sud, qui reposait sur des importations à bas prix, est menacé.

## PRODUIRE PLUS ET MIEUX POUR APPROVISIONNER LES MARCHÉS LOCAUX

Pour assurer leur sécurité alimentaire et en particulier couvrir les besoins des urbains, les pays du Sud devront davantage compter sur leurs propres agricultures. Pour répondre à ce défi, les économies agricoles et rurales devront engager de profondes mutations. La compétitivité retrouvée de certaines productions locales face aux importations constitue une opportunité de premier ordre. Cependant, ces signaux économiques ne seront pas suffisants pour provoquer les évolutions nécessaires des systèmes d'exploitation et des filières, au profit des paysans. L'AFD accompagnera donc ces changements avec l'objectif de promouvoir de nouveaux modèles agricoles, plus productifs mais aussi plus respectueux de la dimension sociale, de l'environnement et plus économes, en particulier en eau et en énergie, contribuant au renforcement d'une complémentarité ville-campagne et d'une dynamique rurale/urbaine créatrice d'emplois et de richesse.



©AFD - B. De Bellerroche

## AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE PAR LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU AU VIETNAM

Le bassin du Fleuve Rouge est l'un des deux greniers à riz du Vietnam. Zone à très forte densité de population, avec plus de 1000 habitants au km<sup>2</sup>, sa croissance économique et démographique est vigoureuse. La gestion et la maîtrise de l'eau y sont des contraintes majeures.

L'AFD soutient, en cofinancement avec la Banque asiatique de développement et les Pays-Bas, le second projet sectoriel d'aménagement du bassin du Fleuve Rouge. Des appuis technique et institutionnel contribuent à la mise en place d'une agence de bassin dans le cadre de la loi vietnamienne sur l'eau votée en 1999. Le projet finance des infrastructures pour accroître la productivité agricole (renforcement des réseaux d'irrigation et de drainage, rénovation des stations de pompage, amélioration de la distribution de l'eau) et améliorer la protection contre les inondations (renforcement des digues et des berges). Les ouvrages principaux sont gérés par l'Etat et un fonds de développement rural permet de réaliser des infrastructures gérées de manière décentralisée.



Vietnam Fleuve Rouge © AFD - Olivier Gilard

Le projet concerne environ 20 millions de personnes et quelques dizaines de milliers d'hectares. La réduction du risque d'inondation conforte la production agricole mais également le développement de zones industrielles et contribue à la prise en compte des changements climatiques annoncés.

## L'AFD ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL AUJOURD'HUI

Le développement rural est un secteur traditionnel d'intervention de l'AFD. Grâce à ses compétences techniques et son réseau étendu d'agences dans les pays du Sud, elle dispose d'une expertise de terrain reconnue. Elle a progressivement élargi ses domaines d'intervention à l'appui institutionnel (ex : accompagnement des processus de décentralisation et politiques sectorielles). Cette évolution a été facilitée par la réforme de la coopération française décidée par le Comité interministériel pour la coopération et

le développement (CICID). Le récent transfert de compétences du ministère des Affaires étrangères et européennes à l'AFD, a ainsi assuré à cette dernière une plus grande cohérence dans ses actions.

Pour aider les économies rurales des pays du Sud à faire face aux enjeux qui sont les leurs, l'Agence a pour objectif de consacrer 15 % de ses engagements globaux en faveur du développement rural d'ici à 2011. La priorité à l'Afrique subsaharienne sera confirmée ; elle concentre aujourd'hui déjà plus de la moitié de ses engagements (53 %).



Gabon © AFD - Jean-Claude Galandrin

## LES AXES STRATÉGIQUES DE L'AFD

### DES POLITIQUES PUBLIQUES CONCERTÉES

Aucun pays n'a réussi à développer son agriculture sans une politique volontariste destinée à créer les conditions d'un environnement favorable : sécurisation du foncier, organisation de l'approvisionnement et de la commercialisation, prix rémunérateurs, accès au crédit, investissement en infrastructures (irrigation, stockage, transport)...

Les besoins sont particulièrement importants en Afrique, où les capacités politique et institutionnelle ont été mises à mal et les systèmes d'information altérés. L'AFD intervient dans ces deux domaines. Elle renforce les compétences des acteurs par l'appui à la formation et l'organisation des ressources humaines des administrations et de leurs interlocuteurs professionnels et elle participe à l'élaboration d'outils statistiques pour mieux connaître l'existant et faciliter la prise de décision.

L'implication des Organisations de producteurs (OP) dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement rural est la condition *sine qua non* de leur efficacité. C'est pourquoi l'AFD appuie la concertation entre OP et gouvernements, aux échelons national (ex : Loi d'orientation agricole au Mali) et régional (ex : projet d'appui au Réseau des organisations paysannes et producteurs d'Afrique de l'Ouest).

### UNE CROISSANCE DURABLE ET ÉQUITABLE

L'amélioration de la productivité et de la rentabilité des exploitations agricoles dans une optique de durabilité est une nécessité pour participer davantage à l'approvisionnement des marchés urbains. C'est aussi l'élément majeur de la croissance en milieu rural.

Des solutions originales et innovantes devront être proposées aux agriculteurs, tant sur le plan technique qu'organisationnel, en particulier sur le vivrier. Les acquis des interventions de l'AFD en appui aux cultures d'exportations (ex : coton en Afrique de l'Ouest) et à la production rizicole (ex : Mali, Asie du Sud-Est) pourront être judicieusement mis à profit. La structuration de filières permettant la contractualisation entre les paysans et des agro-industries notamment, mais aussi des commerçants ou afin d'accéder à une offre de services (ex : conseil, crédit,...) sera recherchée.

Par ailleurs, l'AFD investira dans des programmes destinés à promouvoir la diffusion à grande échelle des expériences dont les impacts positifs sont confirmés (ex : agro-écologie à Madagascar, en Tunisie ou au Cameroun, conseil de gestion aux exploitations au Bénin).

L'AFD contribuera également aux investissements en matière d'irrigation et aux mesures d'accompagnement nécessaires en matière de gestion sociale de l'eau en particulier pour faciliter la pérennisation et la rentabilité de ces investissements en valorisant l'expérience accumulée (Afrique de l'Ouest, Méditerranée, Asie du Sud-Est).



© AFD

### LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Les territoires ruraux dans les pays en développement concentrent 60 % de la population, et jusqu'à 80 % dans les PMA africains avec des niveaux de pauvreté et d'accès aux services sociaux fréquemment inférieurs à la moyenne nationale. La pérennité de la croissance et la réduction des inégalités en milieu rural sous-entendent que les populations soient davantage actrices de leur propre développement, avec une participation accrue aux processus de décentralisation et de développement local.

La stratégie de l'AFD s'appuie notamment sur le financement des investissements locaux via les maîtrises d'ouvrage décentralisées, en particulier par les communes. Le portefeuille actuel (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Mauritanie, Cameroun, Ghana, Bénin, Guinée, Tchad) s'est construit sur l'héritage d'une vingtaine d'années d'expériences dans des projets de gestion des terroirs, gestion des ressources naturelles, développement local et décentralisation.

Les interventions sont fondées sur des mécanismes institutionnels et financiers en corrélation directe avec la volonté politique et la dynamique nationale en matière de décentralisation (circuits du Trésor, fonds d'investissements ou cellules projets nationales). Au Burkina Faso, la mise en place de fonds d'investissement au niveau de chaque département, pour la réalisation notamment d'infrastructures et d'actions de gestion des ressources naturelles et de sécurisation foncière dans le projet de développement local de l'Ouest, est un exemple de cette pratique.



Vietnam © AFD - Emmanuel Baudran

## CAPITALISATION ET PROSPECTIVE

L'AFD mène une importante activité de production intellectuelle (travaux d'évaluation, programmes d'études, publications, organisation de séminaires, appui au développement de réseaux de réflexion thématiques,...). Pour le développement rural, elle s'oriente majoritairement autour de deux thèmes :

- la capitalisation de l'expertise et des savoir-faire de terrain, puis leur valorisation ;
- l'évaluation des interventions de l'AFD en termes d'efficacité et d'impact pour mieux orienter ses actions futures (ex : étude des bénéfices économiques des bassins versants en République Dominicaine ; analyse de l'impact de l'appui des bailleurs de fonds aux organisations paysannes de Guinée).

Toujours afin de mieux cibler ses interventions ainsi que les expériences et innovations à promouvoir et diffuser, l'AFD a engagé des partenariats avec la recherche agricole (INRA et CIRAD) qui ont pour vocation :

- d'initier et d'accompagner des analyses comparatives et prospectives des agricultures du monde (étude Agrimonde 2050, programme Rural Struc sur les conséquences de la libéralisation sur l'agriculture et le développement rural) ;
- de favoriser une révolution doublement verte (ex : agro-écologie).



Vietnam © AFD - Emmanuel Baudran

## RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMMUNES EN MAURITANIE POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

Le programme Vaincre (Valorisation des initiatives de croissance régionale équitable) a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités dans les régions du Guidimakha et de l'Assaba, parmi les plus pauvres de Mauritanie. L'approche innovante de Vaincre vise à responsabiliser les 44 communes et à renforcer leurs capacités à travers la mise en place d'un mécanisme de financement décentralisé et d'une assistance technique de proximité, qui assure un transfert de savoir-faire en matière de planification et d'animation du développement local.



Bénin © AFD - André Pouilles-Duplaix

## BURKINA FASO : APPUYER LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

L'AFD a engagé un ambitieux projet de renforcement de la filière cotonnière burkinabé sur les plans institutionnel, technique, économique et environnemental. Ce projet s'appuie principalement sur l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina Faso (UNPCB), à qui a été confiée la maîtrise d'ouvrage déléguée. Depuis sa création en 1998, l'UNPCB joue un rôle éminent dans la gestion de la filière. Grâce à ce projet, elle dispose de moyens humains et financiers conséquents lui permettant :

- de développer des actions destinées à accroître les revenus des producteurs (ex : alphabétisation, gestion de la fertilité des sols, diversification) ;
- de renforcer la structuration des organisations de producteurs (ex : conseil de gestion aux groupements de base, formation des responsables) ;
- d'améliorer l'environnement économique, social et financier de la filière dans son ensemble.



Mauritanie © AFD - Alain Félix

Ainsi, l'AFD finance un fonds d'investissement placé sur un compte d'affectation spéciale du Trésor Public et pour lequel chaque commune dispose d'un droit de tirage, calculé selon des critères de pauvreté. Les fonds suivent ensuite le circuit de la dépense publique locale. Les projets d'intérêt collectif financés (eau potable, éducation, santé, activités productives) sont déterminés selon une approche participative et validés par le conseil municipal. Deux bureaux privés mauritaniens accompagnent les municipalités dans leur fonction de maîtrise d'ouvrage, mais aussi dans leurs tâches administratives et financières.



Vietnam © AFD - José Tissier

Etablissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit, depuis plus de soixante ans, pour combattre la pauvreté et favoriser le développement des pays du Sud dans le cadre du dispositif français de Coopération.

Présente sur le terrain dans plus de 70 pays et dans l'Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation des enfants, appui aux agriculteurs, soutien aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2008, l'Agence a consacré 4 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays du Sud et en faveur de l'Outre-mer.

#### AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

5 rue Roland Barthes  
75598 Paris Cedex 12  
France  
Tél. : +33 1 53 44 31 31  
Fax : +33 1 44 87 99 39  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

#### DÉPARTEMENT TECHNIQUE OPÉRATIONNEL (DTO) Division Agriculture et Développement Rural (DAR)



Cette publication a été imprimée dans le respect de l'environnement avec des encres végétales et sur du papier FSC (gestion durable des forêts).

